

## La classe de 3<sup>ème</sup> au lycée professionnel

Eléments comparatifs : 3<sup>ème</sup> DP6 / 3<sup>ème</sup> « prépa-pro »

	<b>3<sup>ème</sup> DP6</b> <b>module 6 heures de découverte professionnelle</b>	<b>3<sup>ème</sup> « prépa-pro »</b> <b>3<sup>ème</sup> préparatoire aux formations professionnelles</b>
<b>Textes de référence</b>	<b>Arrêté du 14-2-2005 - BO n°11 du 17 mars 2005</b> Enseignement du module de découverte professionnelle (six heures hebdomadaires) en classe de troisième	<b>Circulaire n° 2011-128 du 26-8-2011 – BO n°31 du 1<sup>er</sup> septembre 2011</b> : Classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles - Définition d'un cadre national
<b>Modalités d'affectation</b>	Le module 6 heures est proposé à des <b>élèves volontaires</b> prêts à se remobiliser autour d'un <b>projet de formation</b> dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Le choix de la scolarisation d'un élève dans une telle classe de troisième implantée en lycée professionnel incombe aux parents ou au responsable légal. Une commission départementale statue sur chacune des candidatures.	Les <b>élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation</b> dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Elle s'inscrit dans le cadre de la <b>personnalisation des parcours</b> . Les élèves, avec l'accord de leurs représentants légaux, souhaitant entrer dans une troisième « prépa-pro » effectuent une demande auprès du chef d'établissement en fin de quatrième. Après proposition du conseil de classe du troisième trimestre de quatrième, une commission départementale statue sur chacune des candidatures.
<b>Lieu d'accueil</b>	la classe, module 6h, est implantée en collège ou en lycée professionnel.	Les classes « prépa-pro », qui se substituent à terme aux troisièmes DP6, sont préférentiellement ouvertes en <b>lycées professionnels</b> .
<b>Objectifs généraux</b>	Le module 6 heures a pour but : - d'apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel. - de les aider à retrouver le sens d'un projet scolaire. - de participer à l'éducation à l'orientation. Globalement, il vise à <b>mieux préparer l'accès à une formation qualifiante au moins de niveau V</b> .	La classe de troisième « prépa-pro » vise : - à la <b>maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3</b> : ambition première. - à donner la possibilité aux élèves de <b>finaliser le choix de leur parcours de formation</b> , sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel.
<b>Objectifs pédagogiques</b>	En prenant appui sur <b>une pédagogie de projet</b> et en <b>particulier sur des réalisations</b> , ce module permet aux élèves de construire de nouveaux apprentissages à partir de situations concrètes. Il favorise l'accès au monde du travail.	La <b>maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3 est l'objectif premier</b> . La découverte des métiers et des formations d' <b>au moins deux secteurs professionnels</b> différents

<p><b>Grille Horaire</b></p>	<p>Français ..... 4 h 30  Mathématiques..... 4 h  Langue vivante étrangère (<b>LV1</b>).....<b>3 h</b>  Histoire-géographie-  éducation civique .....3 h 30  <b>Sciences de la vie et de la Terre..... 1 h 30</b>  <b>Physique-chimie..... 2 h</b>  <b>Technologie .....2 h</b>  Enseignements artistiques :  - arts plastiques .....<b>1 h</b>  - éducation musicale..... <b>1 h</b>  Éducation physique et sportive..... 3 h</p> <p>Découverte professionnelle..... 6 h  <b>Total : ..... 31 h 30</b></p> <p>Heures de vie de classe : .....10 h annuelles</p>	<p>Français..... 4 h 30  Mathématiques..... 4 h  <b>Deux Langues LV1 et LV2 .....4 h</b>  Histoire-géographie-  éducation civique .....3 h  <b>Sciences et technologie .....4 h</b>  Enseignements artistiques .....<b>1 h 30</b>  Éducation physique et sportive .....3 h</p> <p>Découverte professionnelle .....6 h  <b>(216 h annualisées)</b>  <b>Accompagnement personnalisé .....2 h</b>  <b>(72 h annualisées)</b></p> <p><b>Total : .....32 h</b></p> <p>Heures de vie de classe : .....10 h annuelles</p>
<p><b>Organisation des enseignements</b></p>	<p>Les six heures consacrées à la découverte professionnelle s'appuient largement sur la mise en place de <b>situations d'apprentissage au plus près des aspirations des élèves</b>. Elle se fonde sur un contact direct avec le monde professionnel.</p> <p>L'équipe pédagogique accorde une attention particulière à l'organisation d'activités combinant l'acquisition des compétences et connaissances visées et la rencontre de deux champs professionnels respectivement du domaine du tertiaire et de l'industriel.</p> <p>La DP6 se fonde donc sur <b>une approche individualisée</b> (besoins des élèves, organisation d'activités, notamment de réalisation et d'immersion, en lien avec le monde professionnel, envie d'apprendre, accompagnement des élèves dans la construction de leur projet d'orientation.</p>	<p>Afin de favoriser l'élaboration de <b>projets pédagogiques</b> adaptés au contexte local, les horaires sont en partie <b>annualisés et globalisés</b>. <b>Proposition de ventilation</b> de ces heures dans le cadre du PDMF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil d'un ou plusieurs professionnels dans le lycée : <b><u>6 heures</u></b></li> <li>- Découverte des filières professionnelles de l'établissement d'accueil : <b><u>90 heures</u></b></li> <li>- Activités professionnelles autour d'un projet de classe,</li> <li>- Visite de plusieurs entreprises : <b><u>36 heures</u></b></li> <li>- Découverte des formations des lycées voisins : <b><u>36 heures</u></b></li> <li>- Stages en entreprise : 1 x 3 jours fin de 1er trimestre + 1 x 5 jours fin de 2nd trimestre : <b><u>48 heures</u></b></li> </ul> <p>Les <b>72 heures d'accompagnement personnalisé</b> annualisées permettent une aide à l'acquisition du socle commun et au suivi de l'élève</p> <p><b>Proposition d'organisation</b> des enseignements sur deux types de semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une semaine standard</li> </ul>

<p><b>Démarches pédagogiques</b></p>	<p>La démarche pédagogique de l'équipe s'appuie sur une progression annuelle élaborée à partir d'un « fil rouge » qui vise l'acquisition des piliers du socle commun de connaissances et compétences. Une évaluation est mise en œuvre de façon collective.</p>	<p>- une semaine aménagée qui permet le dédoublement des classes, le départ en entreprise par groupe et l'accentuation de l'individualisation dans toutes les disciplines avec un accompagnement personnalisé élargi.</p> <p>La démarche pédagogique s'appuie sur une progression annuelle élaborée à partir d'un fil rouge prenant en compte l'élève et son projet personnel. C'est une démarche collective visant l'acquisition des piliers 6 et 7 mais aussi une <b>mutualisation de l'ensemble des piliers du socle commun.</b></p>
<p><b>Les équipes</b></p>	<p>Une <b>équipe pluridisciplinaire</b> qui inclue les conseillers d'orientation psychologues. Le suivi des activités de réalisation est assuré par un <b>professeur référent</b> ainsi que par un <b>professionnel tuteur.</b></p>	<p>Une <b>équipe pédagogique</b> : la réflexion, puis le choix par l'élève des parcours de formation auxquels il aspire se construisent avec elle dans tous les moments de la formation.</p>
<p><b>Diplôme préparé</b></p>	<p>Diplôme national du brevet, série au choix (série collège, série technologique, série professionnelle)</p>	<p>Diplôme national du brevet, série au choix Ils peuvent éventuellement être candidats au CFG, certificat de formation générale, s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire.</p>